

Déviations 42/2024

Un aperçu des déviations du **14 octobre 2024** au **20 octobre 2024** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
14/10/2024	LUN	25/25R	01/07	1300-1844	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25/19,25R	25/25R	2300-0000	Conditions météorologiques à l'aéroport.
15/10/2024	MAR	25/19,25R	25/25R	0000-0600	Suite.
		25/25R	07L/07	1345-1839	Conditions météorologiques à l'aéroport.
			07R/07	1839-2300	Vent 090° 6kts max 8kts. Vent à 500 pieds 100° 17kts.
		25/19,25R	07R/07	2300-0000	Conditions météorologiques à l'aéroport.
16/10/2024	MER	25/19,25R	07R/07	0000-0525	Suite.



Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être copié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

